

Compte rendu du conseil municipal du mercredi 17 décembre 2014

Séance ouverte à 18h30

Secrétaire de séance : Chloé PAGLIAROLI

Présents : SAUVAN Jacques, PAGLIAROLI Chloé, EGLAINE Didier, EGLAINE Charles, BALTAZARD, Alexandra, BEAUDOIN Eve, MICHEL Mauricette, BREYTON Christian et CANEPA Bruno.

Absent(s) Excusé(s) : DUMESNIL Alix donne pouvoir a CANEPA Bruno,

*Arrivée de Didier PAGLIAROLI à 18h45

1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 13 novembre 2014

Votes : 10 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 1

2) Décision modificative n°4 : Mouvement de crédits en section d'investissement

Mouvement de crédits en section d'investissement d'un montant de 2000€ : diminution de crédits au compte de dépenses 2128 et augmentation de crédits au compte 1336 pour régulariser l'imputation d'une subvention perçue en 2013 à la demande de la trésorerie.

Votes : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3) Halte-garderie : Procès-verbal de retour de bien (régularisation d'acte)

La commune de Luc en Diois a cédé la crèche à la communauté des communes du diois lors de la délibération du 2014/028 du 22 avril 2014. Le conseil municipal, valide le procès-verbal de retour de bien mis à disposition dans le cadre du transfert de compétence « jeunesse » autorise le maire à signer le procès-verbal, et donne toute délégation utile au Mairie pour l'exécution de la présente délibération.

Votes : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

*Arrivée de Didier PAGLIAROLI à 18h45

4) Camping Les Foulons : Délai de paiement de la redevance d'affermage (dernier tiers 2014)

M et MME VALLEE gérants du camping des Foulons depuis 2008, ont rencontré des difficultés financières cette année et sollicite l'aide la commune pour un échelonnement du paiement du derniers tiers 2014 à savoir 13 600€.

En décembre 2014, 1360€ seront payés ; puis 1000€ par mois pendant 12 mois sur l'année 2015.

Votes : 11 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

Le conseil municipal accepte à titre exceptionnel cet échelonnement.

5) Eau & Assainissement : Tarifs applicables à compter du 01/01/2015 (revalorisation des redevances pollution de l'eau d'origine domestique et pour modernisation des réseaux de collecte)

A compter du 01/01/2015, l'agence de l'eau augmente de 3% la redevance pollution domestique et la redevance pour la modernisation de réseau de collecte applicables sur la facture d'eau et d'assainissement.

A titre d'information : Pour une consommation d'eau équivalente à 120m³ facturé 262.79€ en 2014, la même consommation sera désormais facturée en 2015 268€ soit une augmentation de 5.21€

Le produit de ces redevances est utilisé par l'agence de l'eau pour honorer les demandes d'aides financières émanant principalement des collectivités.

Votes : 11 **Pour : 11** Contre : 0 Abstention : 0

**19h15 Suspension de courte durée du conseil municipal, le Maire a du s'absenter. Le Mairie a donné la présidence du conseil municipal à Didier EGLAINE, 3^{ème} Adjoint.*

6) Intempéries – Action de soutien aux communes de l'AMF66 (Association des maires des Pyrénées-Orientales)

L'association des Maires des Pyrénées Orientales a lancé un appel à la générosité et ouvert un compte bancaire destiné à recevoir des dons pour venir en aide aux communes sinistrées par intempéries récentes enregistrées dans le département des Pyrénées-Orientales.

Votes : 10 **Pour : 10** Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil décide d'attribuer une aide de 1000€.

7) Place des Horts : Changement de dénomination

Un avis de concertation d'intérêt public local a été publié du 24/11/2014 au 14/12/2014 à l'ensemble de la population pour la nouvelle dénomination « Place des Bains ». Les participants sont favorables au changement de nom.

Votes : 10 **Pour : 10** Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

8) Syndicat d'initiative de Luc : Mise à disposition de la salle des Voconces pour le goûter spectacle de Noël des enfants.

Le syndicat demande la mise à disposition de la salle des Voconces pour le samedi 20 décembre 2014, pour le goûter spectacle des enfants.

**19h40 Retour du Maire. Le Maire reprend la présidence du conseil municipal.*

9) Affermage Snack du Claps : Avis d'appel public à la concurrence – délégation de service public (2015-2019)

Yann Castro a arrêté l'exploitation du snack du Claps le 30/11/2014.

Un avis d'appel public à la concurrence doit être émis afin de trouver un ou des nouveau(x) repreneurs /(ses). Le conseil municipal souhaite modifier certains critères d'attributions.

10) Communications du Maire et questions diverses

10-1) Micro-centrale :

La centrale a été remise en route après la fin de travaux.

Il reste tout de même un fourreau à poser pour le passage de câbles électriques afin de permettre une gestion à distance de la centrale.

Recette au 30 novembre 2014 : 111 459 €HT

10-2) Elections départementales

La Drôme passera de 36 à 19 cantons.

Le canton n° 4 (Le Diois) comprendra les communes suivantes : Aix-en-Diois, Arnayon, Aubenasson, Auelon, Aurel, Barnave, Barsac, La Bâtie-des-Fonds, Beaumont-en-Diois, Beaurières, Bellegarde-en-Diois, Boulc, Brette, Chalancon, Chamaloc, Charens, Chastel-Arnaud, Châtillon-en-Diois, La Chaudière, Die, Espenel, Establet, Eygluy-Escoulin, Glandage, Gumiane, Jonchères, Laval-d'Aix, Lesches-en-Diois, Luc-en-Diois, Lus-la-Croix-Haute, Marniac-en-Diois, Menglon, Miscon, Molières-Glandaz, Montlaur-en-Diois, Montmaur-en-Diois, La Motte-Chalancon, Pennes-le-Sec, Ponet-et-Saint-Auban, Pontaix, Poyols, Pradelle, Les Prés, Recoubeau-Jansac, Rimon-et-Savel, Rochefourchat, Romeyer, Rottier, Saillans, Saint-Andéol, Saint-Benoit-en-Diois, Saint-Dizier-en-Diois, Saint-Julien-en-Quint, Saint-Nazaire-le-Désert, Saint-Roman, Saint-Sauveur-en-Diois, Sainte-Croix, Treschenu-Creyers, Vachères-en-Quint, Val-Maravel, Valdrôme, Vercheny, Véronne, Volvent.

Le bureau centralisateur de ce canton est le bureau centralisateur de la commune de Die.

Les élections départementales sont prévues les dimanches 22 et 29 mars 2015.

10-3) Nouvelle association

Une nouvelle association voit le jour « YUTS ». Des parents se sont collectés pour encadrer les jeunes (ados).

10-4) Chats errants

Nathalie HAMONIC de l'association « La Graine Vagabonde » de Barnave qui gère les chats errants en collaboration avec La maison des chats, propose de s'occuper de la stérilisation des chats errants.

Une convention peut être passée entre la mairie et cette association.

10-5) Renouveaulement du parc informatique

Le Rex Rotary va renouveler le parc informatique de la Mairie. En effet, avec la dématérialisation, la mémoire des ordinateurs devient insuffisante.

10-6) Salle communales

Le tarif des salles communales doit être revu. Il faut refaire les conventions avec les associations. Nous devons privilégier la mise à disposition de la salle des Voconces car la salle du conseil sert pour les réunions de travail.

10-7) Repas de Noël

Le repas de Noël de la Mairie du 14/12/14 s'est très bien déroulé. Toutefois, pour les personnes ne pouvant pas se déplacer le conseil souhaite offrir une boîte de chocolat

10-8) Vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire est prévue le dimanche 11/01/2015 à 15h30 à la salle des Voconces.

La séance est levée à 20h30